

Force Ouvrière

AXA France

3 Avril 2007

CONTRAT PEUGEOT : AMBITION 2012, c'est parti !

Un constructeur sort ses griffes... L'assureur taille dans le vif !

Lorsqu'une entreprise lance un appel d'offres, elle sollicite dans le cadre d'un cahier des charges les entreprises compétentes qui auront à satisfaire des prestations demandées au meilleur rapport qualité/prix.

Dans une configuration « normale », les sociétés intéressées par le marché, formulent alors des offres correspondantes aux coûts qui sont les leurs en fonction des prestations exigées.

L'entreprise PEUGEOT a souhaité, à l'occasion de l'arrivée à échéance du contrat de prestations externalisées de services d'assistance automobile qui le liait à IMA (Inter Mutuelles Assistance) lancer un appel d'offres, introduisant un nouveau mode opératoire: les enchères inversées.

Concrètement, ce n'est plus l'entreprise sollicitée pour répondre à l'offre qui détermine le prix, mais l'émetteur de l'offre, dans le cas d'espèce, **c'est PEUGEOT, qui fixe le prix** qu'elle entend payer en contrepartie du contrat d'assistance automobile qu'elle concède. Prix, bien entendu, largement inférieur aux standards des coûts de production du marché..... Français ! **(AXA pratique d'ailleurs de la même manière dans le domaine de l'informatique)**

C'est donc l'entreprise qui accepte les conditions financières déterminées par l'émetteur de l'offre qui enlève le morceau !

AXA Assistance (non sans intérêts) a donc obtenu le contrat d'assistance automobile des véhicules neufs PEUGEOT en acceptant les exigences démentes du constructeur automobile **par une offre inférieure de 460 000 € à son coût de revient** sur le marché Français : **Ils ont donc accepté de prendre le marché, en quelque sorte, à perte !**

VOUS AVEZ DIT EMBAUCHES ?

AXA Assistance, comme toutes les sociétés du Groupe, est engagée dans la réalisation d'Ambition 2012, vaste plan de désertification du site France, dont l'objectif est de décupler les profits ! C'est en s'appuyant sur de telles articulations qu'elle entend faire d'une pierre deux coups, en favorisant les externalisations et les délocalisations progressives sur le principe notamment de **la bi-localisation** France/MAROC, nouveau schéma économique pour rendre financièrement viable le nouveau mode opératoire!

Et c'est ainsi que François PIERSON, pour démontrer que le projet Ambition 2012 serait créateur d'emplois, a annoncé que, grâce à ce nouveau contrat, une trentaine d'emplois en CDI serait créé en France (**ce qui reste à démontrer, entre les recrutements internes, les détachements de DELTA, et l'emploi de 5 CDD en middle office, dont on sait pertinemment que cette activité sera très prochainement transférée au MAROC, on a quelques doutes !**), et 39 au Maroc, c'est du moins ce qu'il a prétendu lors des conventions Ambition 2012 .

Ce qui est sûr, c'est que 39 emplois ne seront pas créés en France, sans compter les dégâts collatéraux chez IMA, ou les conséquences sociales risquées d'être douloureuses. Le président d'IMA aurait même déclaré qu'accepter de telles conditions était de la folie!

Personne n'est dupe, ce sont des centaines d'emplois qui chaque année vont ainsi disparaître du territoire !

C'est une évidence en procédant de la sorte, **AXA institutionnalise le principe de l'embauche au contrat commercial**, plus concrètement, le licenciement en cas de perte de contrats, licenciements difficiles d'un point de vue juridique et politique en France, alors qu'au Maroc ce sera une simple formalité!

Indépendamment du fait que les embauches de CDI en France restent à confirmer, AXA Assistance, et AXA plus largement, viennent d'ouvrir la boîte de PANDORE, en posant les bases de la sous-enchère, pratique aux conséquences sociales désastreuses et dévastatrices !

Désormais toutes les activités de front office (accueil, renseignements téléphoniques, routage d'appels, activité d'assistance opérationnelle), de Middle office (règlements et gestion des sinistres) en attendant celles de back office sont touchées de plein fouet par cette déferlante.

Avec le processus d'enchères inversées introduit par le groupe Peugeot, c'est un coup d'accélérateur sans précédent qui vient d'être porté contre l'emploi en France !

Désormais, toutes les entreprises vont être amenées à généraliser des opérations de cette nature, en proposant des solutions hybrides, surtout perfides, toujours plus menaçantes pour les salariés dans cette course effrénée à la réduction du coût du travail.

Voici un aperçu des différences de coûts entre un centre de profits en France et au Maroc : données fournies par la direction d'AXA Assistance.

Coûts	Site MAROC	Site France	Bases de références pour une implantation au MAROC	Marge Activité au Maroc versus activité en France
Par salarié ETP Front office cotisations patronales incluses	12 000 €/ an	34 500 €/an	Equipe dédiée De 39 ETP	787 K€/an
Locaux (m ²)	81 € m ² /an	300 € m ² /an	Locaux de 500 m ²	109 K€/ an
Durée hebdomadaire du temps de travail	44 heures	35heures (base légale)		
Congés payés annuels	18 jours	30 jours		

Plus on avancera dans le temps et plus le « dosage » des bi-localisations se fera au détriment des emplois salariés en France pour arriver à terme, si on ne les empêche pas, à atteindre leur objectif final.....des délocalisations totales !

C'est une certitude, le Maroc aujourd'hui est amené à jouer le rôle de régulateur du marché, une forme de recours à l'intérim international qui permettra de corriger, « les variations saisonnières » d'activité, des multinationales, si on peut les appeler ainsi, qui au gré des contrats ne cesseront d'aller au moins disant, alimentant, telle une vis sans fin, la baisse du coût du travail !!

Sans prise de conscience de ce qui se profile, et sans une mobilisation massive du personnel, c'est à un véritable cataclysme social auquel il faut s'attendre dans le pays !

C'est inacceptable et dangereux pour notre avenir et celui de nos enfants!

C'est pourquoi FORCE OUVRIERE REAFFIRME son opposition totale au volet social du projet d'entreprise Ambition 2012 et exige :

**Aucune délocalisation,
Aucune externalisation,
Maintien de toutes les activités sur tous les sites,
Embauches en CDI**